

Ecole élémentaire Mauriceau

36 rue Mauriceau
92600 Asnières
☎ 0141111376
60147902738

Conseil de l'école Mauriceau
Jeudi 16 juin 18h00

Sont présents :

Mme Chicheportiche DDEN
15 représentants de parents d'élèves
14 enseignants
M. Gaucher, psychologue scolaire
Marc Polixène Directeur d'école

Sont excusés :

M. Coiffard, conseiller municipal
Nelly Polixène, Inspectrice de l'Education Nationale
3 enseignants (classe transplantée et absence autorisée)
1 représentant de parents d'élèves

Monsieur Polixène excuse Mme Bussat qui assiste à la première réunion de l'ADDEP chargée de la création d'un musée scolaire dans les Hauts de Seine (le musée de l'école Mauriceau en sera l'un des principaux partenaires)

• **Structure de l'école à la rentrée 2005 (prévisions)**

Les inscriptions en CP n'étant pas terminées les nombres annoncés au dernier conseil d'école ont peu varié... à la date d'aujourd'hui :

90 CP, 90 CE1, 89 CE2, 63 CM1, 79 CM2

Pour un total de 411 élèves inscrits. La moyenne de 25,68 ne permet pas d'envisager l'ouverture d'un 17^{ème} classe.

La structure de l'école sera définitivement arrêtée le jeudi 1^{er} septembre, jour de pré rentrée.

• **Bilan de l'action du RASED**

M. Jean Louis Gaucher, psychologue scolaire dresse le bilan des interventions de l'antenne du RASED (action CP et PPAP). Il ajoute avoir été étonné par la grande diversité des cas d'enfants ainsi que par le grand nombre d'arrivée de familles « nomades » (le parcours scolaire des enfants a été souvent difficile à reconstituer).

• **Les budgets 2005**

Matériels et transports

- 32 euros / enfant/ an pour les fournitures

- 7,75 euros / enfant/ an pour les récompenses de fin d'année (à noter que M. le Maire offre un dictionnaire à tous les enfants entrant en 6^{ème})

- 17,5 euros/ enfant/ an pour les transports (sorties scolaires)

A noter qu'au cours de la réunion de directeurs convoquée par M. Aeschlimann la question de la taille des cars mis à disposition par l'entreprise Chambon a été soulevée (deux classes de

25 élèves utiliseront un budget de 400 euros pour une sortie d'une journée, deux classes de trente élèves utiliseront un budget de 800 euros pour la même sortie).

M. le maire a demandé à ses services d'introduire une clause concernant la mise à disposition de cars de 65 places dans le prochain appel d'offre.

- **La sécurité aux abords de l'école (possibilité de déplacer le point école de 11h30 et 16h30)**

Cette question posée par quelques parents repose sur le fait que le point école Périer Mauriceau est toujours surveillé tandis que celui de la rue Heymann ne l'est plus alors que les enfants sortent côté Heymann deux fois par jour (à 11h30 et 16h30).

Marc Polixène rapporte la réponse des services communaux : l'implantation des points école concerne un quartier ; le point Périer/Mauriceau reste prioritaire par sa dangerosité ; la sortie rue Heymann se faisant sur un rue piétonne il apparaît moins dangereux. Une solution serait peut-être d'inciter les enfants et leurs familles à aller utiliser le point protégé.

Les membres du conseil d'école réitèrent leur demande de protection du point Heymann telle qu'elle était effectuée traditionnellement.

- **Le calendrier scolaire (bilan du lundi de Pentecôte 2005, modifications possibles sur le calendrier 2005-2006)**

Suite à une demande parentale M. Polixène signale que le pourcentage d'enfants absents le lundi de pentecôte s'est élevé à 12,8%.

A la demande de représentants de parents d'élèves, Marc Polixène évoque la possibilité de libérer le week-end de l'Ascension 2006 qui « couperait » le long troisième trimestre de l'année scolaire prochaine.

Le principe serait de libérer les enfants 10 samedis au lieu de 12 et de libérer le vendredi 26 mai pour respecter les 12 demi-journées libérées, les enseignants ayant le choix de se réunir ce jour-là ou de reporter ces 6 heures de concertations sur des mercredis ou des soirs.

Le samedi 25 mai serait libéré et consacré au dernier conseil d'école qui se réunirait un soir.

Le conseil d'école est favorable au dépôt de cette demande auprès de M. l'Inspecteur d'académie s/c de Mme l'IEN de la circonscription.

- **Actions pédagogiques:**

L'accès au collège

Les 68 élèves de CM2 entrent en 6^{ème} dont 54 au collège Truffaut (déménagements, privé, retour sur secteur d'habitation)

La réunion d'harmonisation en présence des principaux des collèges de secteur a permis aux collègues de recevoir au mieux les élèves (possibilité d'aide aux enfants n'ayant pas atteint un niveau de compétences suffisant). La concertation ne s'est pas arrêtée là puisque des animations pédagogiques se sont tenues en présence d'enseignants de collège et des écoles concernées dans le cadre de la continuité CM2/6^{ème}. Cette expérience enrichissante sera renouvelée l'an prochain dans le cadre du plan de formation académique (formation continue). Enfin les élèves seront reçus avec leurs professeurs le 24 juin à partir de 9h00 (collège Truffaut).

L'informatique à l'école

L'informatique à l'école n'est pas une matière (à part un petit passage sur la technologie de la circulation de l'information, la place de l'informatique dans la société), c'est un moyen d'écrire, se documenter, calculer, communiquer. Le Brevet informatique et Internet « a pour objet de vérifier l'acquisition de compétences que les élèves peuvent maîtriser à l'issue de l'école primaire. Il concerne donc principalement la scolarité élémentaire. Toutefois, le collège a également pour mission de délivrer le brevet informatique et internet de niveau 1 aux élèves qui ne le détiennent pas encore »

Il comprend cinq domaines

1. *Maîtriser les premières bases de la technologie informatique*
2. *Adopter une attitude citoyenne face aux informations véhiculées par les outils informatiques*
3. *Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide d'un logiciel de traitement de texte*
4. *Chercher, se documenter au moyen d'un produit multimédia (cédérom, dévédérom, site internet)*
5. *Communiquer au moyen d'une messagerie électronique*

Tout le monde a bien compris l'enjeu de cette partie du programme. Elle fera encore l'objet d'une réflexion de l'équipe pédagogique dans le cadre du projet d'école car plusieurs facteurs freinent encore son application: la formation des maîtres, le matériel (pas chez nous), le personnel (départ des aides éducatrices).

Les langues vivantes

Les parents et les enseignants ont déploré le retard pris dans la mise en place de l'enseignement des langues étrangères. A l'école Mauriceau, l'an dernier il n'y avait pas d'enseignants habilités à l'enseignement d'une langue vivante. Cela devrait changer à l'avenir car une volonté de continuité avec le collège est affichée (à condition que plusieurs langues soient proposées en élémentaire !).

Pour information, dans les Hauts de Seine, cette année, 100% des CM2 et CM1 était couverts et 67% des CE2.

Pour l'année scolaire future, les besoins de l'école ont été communiqués à l'Inspection Académique.

Les classes transplantées (1er bilan)

Les classes transplantées sont un succès. Le service Education a bien noté les problèmes dus au transport des bagages et demandera aux prestataires pressentis au cours du prochain appel d'offre de les résoudre.

Une réussite également pour le système de communication entre les enseignants sur place et les familles (par le biais du site internet modifiable à distance).

Santé scolaire (projet EPODE)

Tous les enfants de la ville (de la GS au CM2) ont été mesurés et pesés. : les résultats seront transmis d'une façon ou d'une autre mais rien n'est défini sur la forme que va prendre la restitution des résultats.

Le Forum Santé - Sport Alimentation a déplacé 8 classes de l'école

Une étude portant sur le brossage des dents est menée dans 3 CP en partenariat avec l'UFSBD (Union Française sur la santé bucco dentaire) après autorisation parentale. A 3 semaines d'intervalle un dépistage de la plaque dentaire sera effectué par un dentiste.

Temps périscolaires : la pause méridienne (mise en place d'ateliers dans le cadre du CEL?)

Le CEL (Contrat Educatif Local) n'existe plus.

Dans le cadre le programme de cohésion sociale ont été définis 3 volets : l'emploi, le logement et la réussite éducative. C'est dans le cadre de ce dernier volet que s'inscriront désormais les actions éducatives menées en partenariat étroit avec les communes.

La commune a néanmoins affirmé sa volonté de poursuivre les actions mises en place sur les temps périscolaires (animations sur les temps de restauration ou d'études).

• Informations diverses

La coopérative scolaire

Le bilan financier n'est pas encore effectué (grand nombre de mouvements en cette période de l'année). Néanmoins en tant que mandataire, Marc Polixène signale que les dons parentaux vers les coopératives de classes (gérés par les enseignants) se sont élevés à une moyenne de 20 euros par famille. Les bénéfices sur vente de photos se sont élevés à 2172 euros. Les bénéfices sur vente de livres se sont élevés à 851 euros (en livres). La campagne de solidarité avec l'Asie (suite au tsunami) a rapporté 884 euros.

De nombreux achats sont programmés : matériels audiovisuels, informatiques, de BCD, séries de livres de jeunesse.

La fête de la musique

Les parents de l'école sont attendus nombreux à la matinée portes ouvertes de l'école à l'occasion de la fête de la musique du samedi 25 juin qui se déroulera en deux temps

- 1. réception des parents dans les classes de leurs enfants pour une distribution des prix, des chants, du théâtre ou des comptes rendus de classe transplantée...*
- 2. Chants et musique dans la cour*
- 3. Ouverture d'un buffet tenu par les représentants de parents à 11h30 et dont les bénéfices iront à la coopérative scolaire.*

L'exposition "être parent aujourd'hui" (bilan)

Cette matinée d'information organisée par les associations de parents a réuni entre trente et quarante personnes autour d'une exposition (Association départementale de Prévention primaire, EPODE, bibliothèque d'Asnières) et de personnes référentes telles que Mme Gassie, médecin scolaire, M. Gaucher, psychologue scolaire, Mme Charles, responsable communale du service prévention Santé, Mme Cottet Briard, infirmière scolaire.

Les menus à 4 composants (premier bilan)

Les parents participant régulièrement aux commissions des menus rapportent que le passage de 5 à 4 composants devrait améliorer la qualité et la quantité des repas proposés aux enfants. Il est encore un peu tôt pour un bilan mais il semble que les quantités proposées aux enfants les plus âgés (CM) soient sous évaluées.

Monsieur Polixène souhaite une excellente retraite à Mmes Ben Ouaghrem et Garot et les remercie de leur action auprès des enfants de l'école.